

Consultation sur l'évolution du montant des affiliations à partir de 2026

Les Motivations envisagées pour une adaptation tarifaire

Les éléments suivants expliquent la réflexion en cours :

- **Inflation généralisée** sur les coûts de fonctionnement, d'organisation et de déplacement.
- **Doublment de la prime d'assurance** en raison d'une sinistralité accrue propre à notre discipline.
- **L'affiliation proposée par l'AFPadel demeure l'une des plus basses parmi l'ensemble des fédérations sportives reconnues de la Fédération Wallonie-Bruxelles.**
- **L'AFPadel n'est actuellement pas encore reconnue officiellement** et ne bénéficie donc **d'aucun subside de fonctionnement**, ce qui limite sa capacité d'action.
- **Objectifs renforcés pour les deux prochaines olympiades**, notamment en matière de formation, d'accompagnement des clubs et de structuration sportive.
- **Développement spécifique du padel féminin**, encore sous-représenté, via des actions ciblées et des soutiens dédiés.
- **Soutien accru à la relève jeune**, avec des programmes de détection, de formation et de compétitions adaptées.
- **Préparer les générations futures à évoluer dans une discipline qui aura sa place sur la scène olympique (Brisbane 2032)**